

4 & 5
NOVEMBRE
2021

34^{es} Assises Nationales des Associations d'Aide aux Victimes **DE L'AIDE À LA PROTECTION DES VICTIMES**

CENTRE PROUVÉ

1 Place de la République
54000 NANCY

INFORMATIONS ET RÉSERVATION

03 83 90 22 55 | francevictimes54.fr
contact@francevictimes54.fr



métropole
Grand Nancy

Nancy



JEUDI 4 NOVEMBRE

8h30 – 9h30

Accueil - Café

9h30 – 10h30

Discours d'ouverture

Madame la Présidente de France Victimes S4
Monsieur le Président de la Métropole du Grand Nancy
Madame la Présidente de la fédération France Victimes
Monsieur le Garde des Sceaux (sous réserve)

10h30 – 11h00

Allocution d'ouverture

« L'évolution des politiques publiques de l'aide à la protection »
Jérôme MOREAU, Président de France Victimes 58 Andavi
Témoignage d'une personne victime

11h00 – 11h15

Pause

11h15 – 12h45

Table ronde 1 : Les enjeux de la protection des victimes

La protection de l'intégrité physique de la personne humaine

Maddy SCHEURER, Porte-parole de la Gendarmerie Nationale

La protection par le droit : connaître et faire valoir ses droits

François PERAIN, Procureur de la République de Nancy

La protection de la santé mentale et physique

Marie-Pierre GLAVIANO-CECCALDI, Médecin, Vice-présidente du Conseil national de l'Ordre des médecins

Comment passer de l'aide à la protection des victimes ?

Alexandra TKACZYNSKI, Référente Accompagnement social de la fédération France Victimes

Échange avec la salle

12h45 – 14h00

Buffet déjeunatoire

14h00 – 15h45

Table ronde 2 : Quels outils de protection des victimes ?

L'institutionnalisation des outils de protection

Ernestine RONAI, Directrice de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes de Seine Saint Denis

Les intérêts et contraintes de la mise en œuvre des dispositifs judiciaires

Hélène JOLY, Juriste de France Victimes S4

Se préoccuper des auteurs d'infractions

Anne-Hélène MONTCANY - Présidente de la FFCRIAVS (Fédération Française des Centres Ressources pour les Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles)

L'indemnisation : outil d'aide et de protection des victimes

Un représentant du Fonds de Garantie des Victimes

Échanges avec la salle

15h45-16h00

Pause

*Sous la
présidence de
Mathieu
MARTINELLE
Maître de
Conférence à la
faculté de Droit de
Nancy*

*Sous la
présidence
d'Élisabeth
MOIRON-BRAUD,
Secrétaire Générale
de la Mission
Interministérielle
pour la Protection
des Victimes et
la lutte contre la
Traite des Êtres
Humains
(MIPROF)*

16h00 – 17h30

Sous la
présidence de
Jean-Baptiste
HAQUET
Président du
Tribunal
judiciaire de
Nancy

19h30

8h15 – 9h00

9h00 – 10h30

10h45 – 12h15

10h30 – 10h45

Sous la présidence
de Nathalie
GRIESBECK,
Ancienne
députée euro-
péenne

12h15 – 12h35

12h35

● Table ronde 3 : Pour un accompagnement plus global des victimes : divers facteurs de protection

La technologie pour accéder aux services

Olivia MONS, Directrice «communication et développement» de la fédération France Victimes

L'apport des psychologues dans la protection des victimes

Lara DI ROCCO, Directrice de France Victimes 54 et psychologue

L'intervention sociale au sein des services d'enquête

Laurent PUECH, Représentant de l'Association Nationale de l'Intervention Sociale en Commissariat et Gendarmerie

La prise en charge globale comme facteur de protection

Magali BLASCO, Directrice de l'AMAV (France Victimes 84/07/04)

● Accueil Dîner de Gala

● VENDREDI 5 NOVEMBRE

● Accueil – Café

● Table ronde 4 : La famille comme lieu à protéger

Les violences dans la famille, la question du secret

Un membre du Conseil Scientifique de France Victimes

La place de l'élu dans la protection des membres de la famille

Elisabeth LAITHIER, Représentante «Petite Enfance» de l'Association des Maires de France

Le juge des enfants : les mesures spécifiques de protection pour les enfants mineurs

Edouard DURAND, Juge des enfants et co-président de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants

Le renforcement de la protection du mineur au sein de la famille par l'administrateur ad hoc

Aude CAMAGNE, Directrice de France Victimes 38 APRESS (Vienne)

Échanges avec la salle

● Pause

● Table ronde 5 : Pratiques innovantes, pratiques inspirantes

Cybermalveillance.gouv.fr : un dispositif d'aide et d'assistance aux victimes

Franck GICQUEL, Responsable des partenariats du GIP ACYMA (Action Contre les Cybermalveillances)

Un dispositif innovant d'accompagnement des mineurs victimes de violences sexuelles

Laurent MARTRILLE, Chef du service de médecine légale du CHRU de Montpellier

Les enseignements de la CIASE

Jean-Marc SAUVÉ, Président de la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église

Liens entre l'aide, la protection des victimes et l'hébergement d'urgence

Élisabeth LIOTARD, Directrice de l'association VIFFIL - France Victimes 69

Échanges avec la salle

● Propos de Clôture

Frédérique CALANDRA, Déléguée interministérielle à l'aide aux victimes

● Buffet déjeunatoire

34^{es} Assises Nationales des Associations d'Aide aux Victimes

Les 4 et 5 Novembre 2021

DE L'AIDE À LA PROTECTION DES VICTIMES

Si la reconnaissance des droits des victimes s'est fortement développée en 30 ans, la société civile, et tout particulièrement les associations d'aide aux victimes, se sont mobilisées pour rendre ces droits effectifs.

Aussi, un véritable arsenal législatif, national et européen, a vu le jour ces dernières années, aux fins de garantir la réelle prise en compte des besoins spécifiques des victimes et, en particulier, d'assurer leur protection effective.

Citons le large développement des dispositifs de téléprotection des victimes (Téléphones Grave Danger, Bracelets Anti-Rapprochement, ...), les mesures spécifiques de protection pour les enfants mineurs, ou encore la prise en charge psychologique.

Outre ces outils, des procédures spécifiques ont été créées visant à accélérer l'accompagnement global des victimes. A cet égard, l'évaluation des besoins des victimes en matière de protection (EVVI), les interventions sociales et la procédure d'indemnisation sont d'autres exemples novateurs.

C'est dans ce contexte que les 34^{es} Assises nationales de l'aide aux victimes se proposent de présenter plusieurs de ces dispositifs innovants et d'interroger leurs incidences sur les pratiques de l'accompagnement des victimes.

Assistons-nous, avec le développement de ces outils et l'implication des Associations d'Aide aux Victimes dans leur mise en œuvre, à un changement de paradigme ? Un mouvement que l'on pourrait résumer comme un passage de l'aide à la protection ?

C'est cette question en guise de fil rouge que ces 34^{es} Assises vous invitent à venir explorer.

